

Ain Temouchent

Des recommandations pour la protection de l'environnement

Belhadri Boualem, président de l'Association défense des intérêts des utilisateurs d'eau et protection de l'environnement de la wilaya d'Ain-Temouchent, les travaux de la journée d'étude qui aura pour thème les MTH et les dispositifs de lutte, qui avait lieu, le mardi 31 mai, à la salle de conférence de la Station d'épuration d'Ain-Temouchent, route de Terga près de la ferme KAIZAK, ont été clôturés par des recommandations fiables .

La lettre de recommandations dont le journal est destinataire fait état de 10 points, qui ont été adressées aux autorités locales de la wilaya ci-après mentionnées : Créer par arrêté du wali, la commission intersectorielle formée des représentants de la direction des ressources en eau, de la santé et des services agricoles conformément aux dispositifs de l'arrêté interministériel (JO 41/2012) portant spécifications des eaux usées épurées destinées à des fins agricoles.-2 Créer un laboratoire d'analyses bactériologiques et physico-chimique destiné au suivi et contrôle de la qualité des eaux usées épurées pour des fins agricoles.-3 Créer par arrêté du wali, un organisme de gestion des petits périmètres d'irrigation pour les stations d'épuration, en exploitation, d'Ain Temouchent, Bouzedjar, Ain Tolba, Ain El Kihel. Lancer des études et réalisations de périmètres d'irrigation pour les stations citées en alinéa 3. Lancer des études pour un traitement tertiaire des stations d'épuration ayant connu une augmentation de la charge polluante. Lancer des études de valorisation des boues à partir des stations d'épuration. Doter la police des eaux de pouvoir d'autorité pour plus d'efficacité dans l'exercice de leurs fonctions et mettre à sa disposition les moyens nécessaires y afférents. Créer la police de l'environnement dotée de moyens nécessaires pour contrôler les effluents et déchets rejetés par les établissements classés à caractère industriel, artisanal



et commercial.- Réhabilitation des stations de lagunage endommagées sous l'effet des inondations.

218 familles relogées

Accompagné des autorités civiles et militaires de la wilaya, Hamou Ahmed Touhami, wali d'Ain-Temouchent a présidé, mercredi dernier, deux cérémonies de remises de clefs, la première concernant le relogement de 178 familles au chef-lieu de la commune d'El-Amria daïra d'El-Amria et la seconde de 40 logements au chef-lieu de commune de Sidi-Boumediène relevant administrativement de la daïra d'Ain-El-Arba , et en ce présence des responsables administratifs et sécuritaires, des deux circonscriptions des deux dairates, ainsi que les représentants de la société civile, des responsables de l'OPGI, de l'habitat et construction, de l'hydraulique , de l'agence foncière , de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Ex-

Sonelgaz) , 'Algérienne des Eaux et l'Office national de l'Assainissement Le premier responsable de la wilaya a déclaré à la presse invitée à couvrir cet événement que l'opération de relogement ne s'arrêtera plus et se poursuivra pour reloger 2200 familles à travers la wilaya, et ce jusqu'à la fin de l'année en cours 2016 .Dans ce même cadre lié au programme de logements de tous segments confondus, le wali a ajouté que 1000 logements sociaux seront réalisés l'année prochaine 2017. Il a assuré la presse également que 1151 autres logements sociaux et 700 autres de type « AADL » seront distribués à leurs bénéficiaires dans les prochains mois. Il a exhorté les bénéficiaires des logements de protéger l'environnement et l'espace vert par des actions d'entretien tout en demandant aux chefs des dairates et des maires d'attacher un grand intérêt à l'amélioration du cadre de vie du citoyen et répondre à ses préoccupations dans

tous les secteurs et dans tous les domaines. Rappelons , dans ce même registre, que le wali suit de près l'ensemble des programmes d'habitat aux plans du choix de terrain, étude technique et architecturale, ainsi que les différentes étapes de réalisation afin l'ensemble des 6302 logements affectés à travers les 28 communes de la wilaya, aussi dans les agglomérations urbaines et rurales, soient achevées et réceptionnées au plus tard l'année 2018. Les autorités locales de la wilaya, des dairates et des communes , ainsi que les services techniques des directions et des subdivisions ont réuni toutes les conditions nécessaires aussi bien humaines, matériels que techniques ayant facilité l'opération de déménagement des familles bénéficiaires vers leurs nouveaux logements pourvus de toutes les commodités d'une vie décente, où un climat de soulagement, de gaité et joie était remarqué sur les visages de ces familles qui vont passer un bon ramadhan par rapport aux années précédentes . De même ,52 familles sinistrées par l'incendie s'étant produit en mars dernier, au quartier « Moulay Mustapha » d'Ain-Temouchent ont été relogées, le jeudi dernier, et 20 autres familles ayant résidé dans sites menaçant ruine, dont des fissures se sont alourdies depuis le séisme du 22 décembre 1999, se sont vues relogées dans des logements sociaux neufs.

B.A.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT **ÉRADIQUER le commerce illicite de la faune sauvage**

Journée Mondiale de l'Environnement est un événement planétaire célébré un peu partout pour protéger la planète contre la destruction de l'environnement. Cette journée a été promulguée par le PNUE, comprenez le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Elle est célébrée depuis de nombreuses années et soulève régulièrement les questions essentielles de la protection de l'environnement et ses conséquences sur la qualité de vie des populations et la survie de notre planète. A l'instar des autres nations du monde, l'Algérie célébrera cet événement comme chaque année le 5 juin, c'est-à-dire aujourd'hui, à travers l'organisation de plusieurs manifestations au niveau des quatre coins du pays. Sur le thème « Le commerce illicite de la faune sauvage », le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement célèbre la journée mondiale de l'Environnement en organisant, au niveau du site des Sablettes, une journée portes ouvertes et des activités de sensibilisation. Cette journée est considérée comme l'un des principaux moyens pour susciter auprès des citoyens une plus grande prise de conscience envers l'environnement et promouvoir l'intérêt et l'action politique. Elle est également une occasion d'exposer au grand public les avancées de la politique algérienne en matière de protection de l'environnement. Cette célébration constituera une opportunité pour sensibiliser le large public, plus particulièrement les enfants, à la préservation de l'environnement, notamment l'implication des adultes contre les agressions répétitives contre la na-



ture que soit en mer, terre ou air. Au programme de la célébration de la journée concocté par les services du département ministériel de Abdelouahab Nouri, il sera question de l'inauguration officielle de la journée mondiale de l'Environnement par le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement avant d'effectuer une visite au niveau des stands de l'exposition qui sera suivie de la visite du show room Oued El Harrach au cours de laquelle le membre du gouvernement assistera à la présentation du projet Oued El Harrach et du schéma directeur de l'assainissement. Le ministre se rendra par la suite à l'endroit où se dérouleront une série d'activités telles que les activités sportives (nation et vélo), lu-

diques et culturelles, un atelier jeu et dessin et une animation musicale. Il faut savoir également que le développement économique est souvent pointé du doigt par les instances internationales qui tentent de promouvoir un développement raisonné respectueux de la planète. Le décalage entre les pays dits développés et les pays en voie de développement est criant. Si les économies européennes prennent de plus en plus en compte ces problématiques dans leur développement, que dire d'une économie US encore très en retrait sur toutes ces questions et celle de certains pays du Sud-Est asiatique où ces recommandations sont surtout l'expression de l'égoïsme des pays riches. Aujourd'hui, l'Algérie dispose de son propre plan de protection de l'environnement à travers un Schéma directeur de l'aménagement du territoire (SNAT). L'Algérie a initié un Schéma directeur de l'aménagement du territoire (SNAT) à l'horizon 2025, où la protection et la préservation de l'environnement se taillent la part du lion. Le SNAT est fondé sur une vision dynamique à même d'impulser une réorganisation du territoire dans le but de corriger les distorsions constatées et valoriser tous les atouts et potentialités disponibles, avec comme objectif de veiller à la durabilité du développement de toutes les régions, villes et campagnes du pays. L'objectif que se fixent les autorités du pays consiste « à parvenir à un développement durable de nature à permettre au pays de ne plus compter sur les hydrocarbures ».

Mohamed Mendaci

Algérie-UE

Un million d'euros pour la gestion de l'eau

Z. M.

Une enveloppe financière d'un million d'euros vient d'être débloquée par l'Union européenne pour aider l'Algérie à gérer d'une manière optimale ses ressources en eau. En effet, dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association (P3A-III) Algérie-Union européenne, un projet de jumelage intitulé «gouvernance et gestion intégrée des ressources en eau» vient d'être lancé. Les objectifs de ce projet visent à contribuer à une meilleure prise en compte des problématiques de préservation de la ressource et de la gestion de la demande en eau dans une approche intégrée et à renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques en matière de gouvernance et de gestion intégrée des ressources en eau de l'AGIRE, selon un communiqué publié sur le site de P3A. La durée maximale du projet étant de 24 mois alors que le montant global disponible pour cet appel à propositions est fixé à un million d'euros.

Toujours selon la fiche technique de ce projet, «l'appui apporté par le jumelage va permettre à l'Algérie de mettre en place un cadre de collaboration adapté avec la création d'un réseau institutionnel de partenaires prêts à travailler ensemble». Il est précisé également que le suivi et l'évaluation des activités de gestion va lui donner la possibilité de connaître si les plans, programmes, stratégies et projets sont engagés et efficaces, et, dans le cas contraire, de mettre en place les mesures correctrices.



Parallèlement, la conception et la mise en œuvre d'un système d'information (SI) national du secteur de l'environnement y compris de l'eau, lui permettra d'analyser et de traiter les informations existantes du secteur et les données qui seront collectées. Le SI constituera un des piliers de la gestion intégrée des ressources en eau et permettra le suivi des indicateurs de l'eau mis en place. Pour rappel, le SI du secteur est composé aujourd'hui de différentes parties qui, grâce aussi au travail fait dans le cadre du jumelage avec l'ONEDD, sont en train d'être connectées entre elles pour un meilleur échange d'informations et de données.

Ce système d'information va

permettre, également, de doter les techniciens d'un outil moderne pour le suivi de la gestion de l'eau dans le but de définir une stratégie, des responsabilités et des règles pour la production et la gestion des données, le traitement et la diffusion de l'information, et respecter la confidentialité ; Adopter des règles communes, des normes et nomenclatures afin que les données soient comparables ; faire en sorte que l'information soit accessible librement par tous les acteurs (politique du libre accès) et mettre en place des programmes de suivi des ressources en eau et usages de l'eau et développer des indicateurs (processus, résultats impacts) pour évaluer la politique de l'eau.

Mascara

Trois communes alimentées en eau de mer dessalée

Les communes de Sig, Bouhen ni et Mohammadia, dans la wilaya de Mascara, sont alimentées depuis jeudi en eau de mer dessalée, à partir d'un réservoir adducteur de la wilaya d'Oran, a-t-on constaté. Le wali de Mascara, Salah El Afani, a donné le coup d'envoi de cette opération d'alimentation en eau de mer dessalée des trois communes avec une moyenne de 30.000 m³/jour. Le chef de l'exécutif a annoncé le lancement, dans les prochains jours, de l'alimentation de six autres communes du nord de la wilaya de

Mascara en eau de mer dessalée provenant de la méga-station de dessalement d'El Mactaa.

Ces 9 communes recevront une quantité totale de 50.000 m³/jour pour régler définitivement le problème d'AEP que ces collectivités rencontrent. Le directeur local de l'hydraulique Mourad Rechis a indiqué que le projet d'AEP de 16 collectivités locales avec une quantité globale de 122.000 m³/jour a nécessité 12 milliards DA. Il permettra de lutter contre la crise de l'alimentation en eau potable de la wilaya et orien-

ter les eaux superficielles vers l'irrigation agricole en application au plan du gouvernement visant à développer l'agriculture irriguée et accroître le rendement de la production agricole.

Par ailleurs, le wali de Mascara a inspecté lors de sa visite à la commune de Sig, plusieurs projets relevant du secteur des affaires religieuses et des wakfs dont une école coranique, érigée sur un terrain de 1240 m² don d'un bienfaiteur, un projet d'un centre commercial wakf aussi et deux projets de construction de mosquées.

Le lifting de la ville a commencé

Les autorités communales de la ville ont mis le paquet depuis plus d'une semaine en menant une grande opération de lifting et ce, à travers tous les quartiers de la Cité. Cette décision de rendre la ville de Saida propre a été confiée à plusieurs groupes d'Algérie Blanche qui sont au nombre de 12. Cette ambition affichée par le chef de l'exécutif de wilaya a été rendue possible grâce à une série de réunions organisées chaque mercredi de la semaine. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour le nettoyage de la ville. Même les directions des Travaux publics et ceux de l'Algérienne des eaux sont soudainement sortis de leur léthargie coutumière pour entreprendre des travaux dans les rues et ruelles des différents quartiers de la ville ainsi que le colmatage des fuites d'eau, liquide ô combien précieux pour la population qui attend toujours le retour de l'eau douce. Une promesse faite par le wali et dont on dit qu'elle coulera probablement et selon toute vraisemblance à partir du mois de juillet prochain, selon une source de la direction de l'Hydraulique. Pour mémoire, lors d'un concours de la ville la plus propre et la plus coquette d'Afrique du Nord organisé en 1956, notre Saida avait supplanté Djerba de Tunisie et Ifrane du Maroc. Aujourd'hui, il est navrant de voir ces plaies ulcéreuses qui se mêlent aux effluves du Romarin également séculaire dont se vantait Saida. Un citoyen averti dira en aparté: "Que les Imams de nos mosquées dont le 188ème lieu de Culte vient de voir le jour ce 3 juin 2016 dans la commune de Sidi-Ahmed, relevant de la daïra de Ain-El-Hadjar, devraient être sollicités, ils ont tout autant le devoir d'inciter sans cesse les fidèles à ne pas jeter leurs ordures du haut de leurs balcons. Ne dit-on pas que la propreté est la moitié de la foi".

Utilisation rationnelle de l'eau dans le secteur agricole

Une journée de sensibilisation organisée à Mostaganem

La Direction des Services Agricoles "D.S.A." de la wilaya de Mostaganem, a organisé une journée d'étude et de sensibilisation sur l'utilisation rationnelle de l'eau dans le secteur agricole."

Agriculteurs, cadres des services concernés, représentants de la conservation des forêts, de la Banque Agricole du Développement Rural " B.A.D.R.", de l'ONID, de délégués communaux d'hygiène ont pris part à cette rencontre, sous l'égide du Ministère des Ressources en Eau. Selon les organisateurs, cette rencontre de sensibilisation s'adresse aux potentiels agriculteurs, dans la mesure

où le secteur agricole reste le plus gros consommateur d'eau, le Ministère de tutelle par le biais du Fond National de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau "FNGIRE", a confié la mission de l'actualisation des inventaires des ouvrages de prélèvement d'eau (forage, puits, sources), sur l'usage hydraulique agricole du territoire de la wilaya, faisant l'objet d'un rapport sur les données collectées auprès des différentes structures, afin de combler les lacunes constatées sur le terrain.

Cette opération a été entamée par une enquête portant sur les structures concernées et des études appropriées,

avec le traitement des données géographiques. A noter que la superficie irriguée du territoire de la wilaya est de 26 097 hectares, dont 14 056 hectares réservés pour la culture maraîchère, l'arboriculture 7373 hectares alors que 4 384 hectares sont destinés à la céréaliculture, la vigne 288 hectares et la culture fourragère est de 27 hectares. IL est fait état que l'exploitation non contrôlée des points d'eau pour l'usage agricole, constitue une menace de surexploitation des nappes aquifères, ce qui implique que le risque de la détérioration de la qualité de l'eau n'est pas à écarter.

S.E.